



PROGRAMME DE MUSIQUE POP & JAZZ (501.A0)

CAHIER DE PRÉPARATION À L'AUDITION

DATE DE L'AUDITION



**COLLÈGE
UNIVERSEL**
CAMPUS GATINEAU

PROMOUVOIR L'ÊTRE ET LE SAVOIR

Ce document a été réalisé par :
Collège Universel – Campus Gatineau
101, rue Saint-Jean-Bosco
Suite A-2322
Gatineau, Québec
J8X 3X7
Téléphone : 819-503-2400
Télécopieur : 819-776-1369
Site Web : www.collegeuniversel.ca

REMARQUE :
Le masculin est utilisé sans aucune discrimination dans ce cahier
dans le seul souci d’alléger le texte.
© Collège Universel – Campus Gatineau (2018)
Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

MUSIQUE POP & JAZZ : EN BREF	3
UN PROGRAMME UNIQUE POUR LES PASSIONNÉS	3
INSTRUMENTS ADMISSIBLES	3
POURQUOI CHOISIR CE PROGRAMME	3
PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES	4
CONDITIONS D'ADMISSION	4
PRÉSENTATION DU CAHIER DE PRÉPARATION À L'AUDITION	4
L'AUDITION : INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
BUTS DE L'AUDITION	5
NATURE DE L'AUDITION	5
HORAIRE DE LA JOURNÉE D'AUDITION	5
JURY LORS DE L'AUDITION INSTRUMENTALE	5
PRÉPARATION DE L'AUDITION	5
CE QU'IL FAUT APPORTER LORS DE L'AUDITION	6
STATIONNEMENT	6
ANNONCE DU VERDICT	6
COURS DE MISE À NIVEAU	6
1^{ER} VOLET : LE TEST DE THÉORIE MUSICALE	7
EXIGENCES ATTENDUES	7
2^E VOLET : LE TEST DE SOLFÈGE	7
EXIGENCES ATTENDUES	7
3^E VOLET : LE TEST DE DICTÉE MUSICALE	7
EXIGENCES ATTENDUES	7
4^E VOLET : L'AUDITION INSTRUMENTALE	7
EXIGENCES ATTENDUES	7
CHANT (VOIX)	8
INSTRUMENTS À CORDES ET À VENT	8
BATTERIE	8
5^E VOLET : L'ENTREVUE	8
EXIGENCES ATTENDUES	8

MUSIQUE POP & JAZZ EN BREF

UN PROGRAMME UNIQUE POUR LES PASSIONNÉS

La musique vous fait vibrer? Vous ne vivez que pour elle? Ça tombe bien, car le Collège Universel offre un programme unique en Outaouais : le DEC en Musique Pop & Jazz.

En réussissant l'audition préalable, vous profiterez d'un programme complet de musique qui vous permettra d'aller au bout de votre passion. D'une durée de deux ans, ce programme préuniversitaire est également offert en double DEC sur trois ans, en combinant les programmes Musique et Sciences humaines, Musique et Sciences de la nature ou encore Musique et Arts, lettres et communication.

Seul collège privé bilingue de la région, le Collège Universel vous offre l'opportunité de découvrir les technologies numériques qui forment la nouvelle réalité du travail de musicien. Voilà enfin ce que vous attendiez : une formation complète pour vous permettre de créer tout en étant bien outillé. Avec toutes les connaissances acquises durant le programme, vous vous donnerez les moyens de percer dans le domaine musical!

INSTRUMENTS ADMISSIBLES

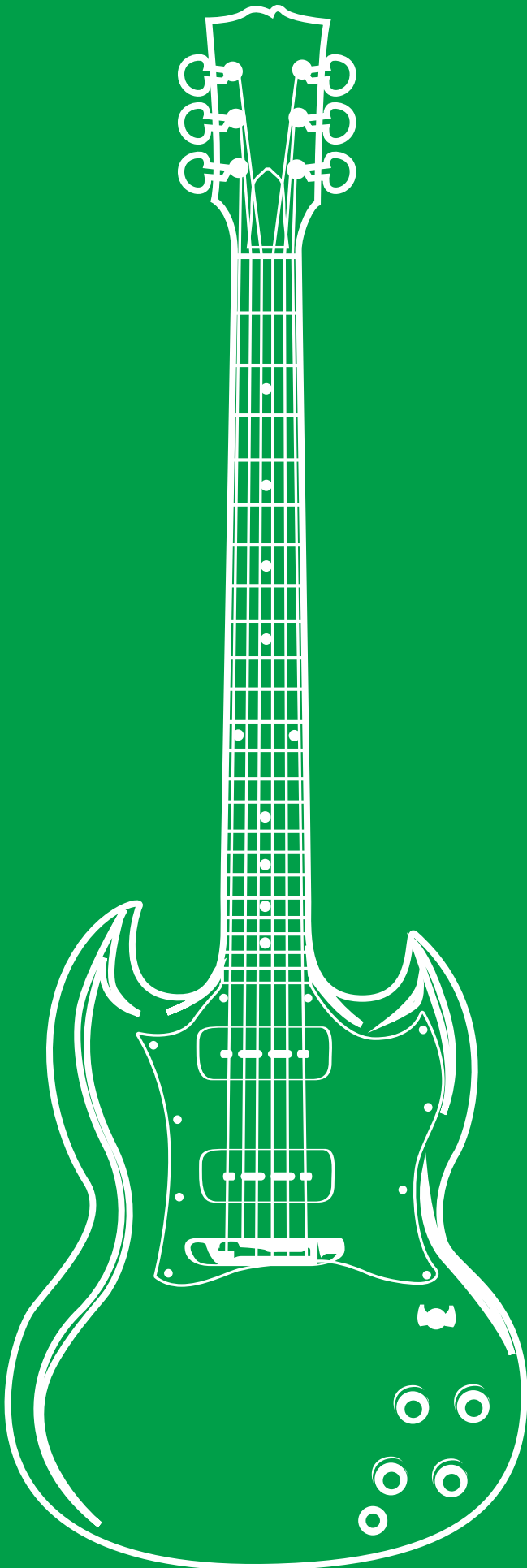
Le programme vous permet de développer vos talents musicaux par le biais d'un instrument en lien avec la musique pop ou jazz :

- Chant (voix)
- Instruments à cordes (piano, guitare, basse, violon, violoncelle, contrebasse, etc.)
- Instruments à vent (trompette, trombone, saxophone, clarinette, etc.)
- Batterie

POURQUOI CHOISIR CE PROGRAMME

Pourquoi choisir le programme Musique Pop & Jazz du Collège Universel?

- Pour passer une audition qui vous assurera d'être en groupe avec d'autres gens aussi passionnés que vous.
- Pour accéder au soutien constant et à la disponibilité de tous les enseignants.
- Pour démontrer votre talent lors du spectacle de fin de programme.
- Pour bénéficier d'un encadrement personnalisé qui vous aidera à développer vos talents et à atteindre vos buts scolaires et musicaux.



De plus, le programme Musique Pop & Jazz vous offre la chance de recevoir une formation musicale traditionnelle (comportant une partie instrumentale, auditive et théorique, ainsi qu'un répertoire commun) en plus de profiter de toutes les connaissances nécessaires à l'ajout de la technologie pour faire carrière en musique.

PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES

Avec un DEC en Musique, vous aurez accès à plusieurs programmes universitaires menant au baccalauréat.

- Si vous désirez poursuivre en musique, vous aurez à choisir, entre autres, parmi les cheminements suivants : interprétation, composition, enseignement, musicologie.
- Si vous décidez de ne pas continuer en musique, vous pourrez vous inscrire dans différents programmes reliés, par exemple, aux sciences humaines, à l'éducation, au droit et aux communications.

Par ailleurs, si vous faites le choix du double DEC (formation de 3 ans) combinant la musique et l'un de nos autres programmes préuniversitaires, vous ouvrirez la porte à une multitude de programmes universitaires tout en développant votre passion.

CONDITIONS D'ADMISSION

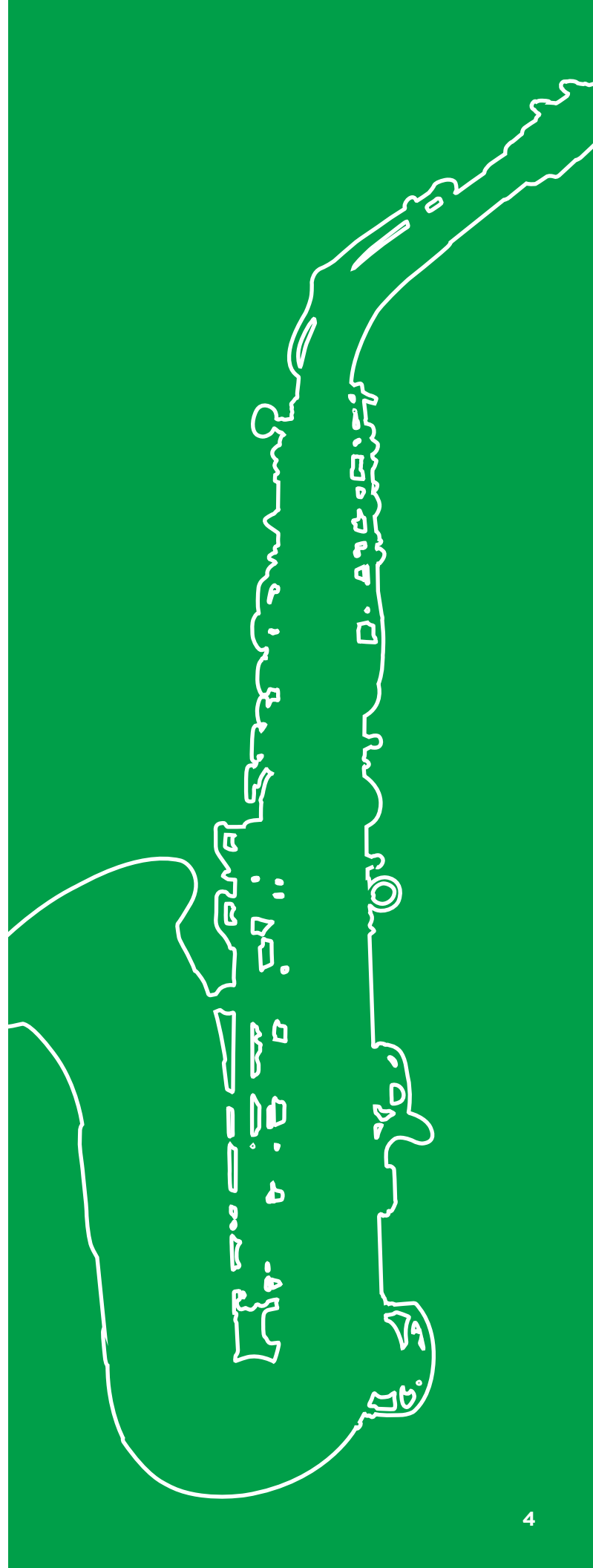
Le programme Musique Pop & Jazz n'est pas contingenté. Pour obtenir votre place au sein de ce programme, vous devez d'abord répondre aux conditions générales d'admission du niveau collégial du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Vous devez également posséder les aptitudes et les connaissances requises pour réussir les examens musicaux lors des auditions.

Voici les dates importantes et les étapes du processus d'admission au programme :

AVANT LE 1 ^{ER} MARS
Présenter une demande d'admission au collège en suivant la procédure sur le site : OU https://www.collegeuniversel.ca/programmes/musique-pop-jazz/ https://www.collegeuniversel.ca/futurs-etudiants/conditions-dadmission/
SAMEDI 31 MARS
Se présenter à l'audition obligatoire à l'auditorium du collège à l'heure qui vous sera communiquée.
DÉBUT AVRIL (au plus tard le 5 avril)
Envoi de la réponse d'acceptation ou de refus.

PRÉSENTATION DU CAHIER DE PRÉPARATION À L'AUDITION

Ce cahier regroupe plusieurs informations importantes qui vous permettront de bien vous préparer à l'audition. Il détaille la nature des cinq volets de l'audition et précise ce que vous devez apporter lors de celle-ci.



L'AUDITION : INFORMATIONS GÉNÉRALES

BUTS DE L'AUDITION

L'audition est une étape importante du processus d'admission au programme de Musique Pop & Jazz. Elle cherche à confirmer que vous avez les aptitudes minimales requises, tant au niveau de vos connaissances musicales qu'au niveau de la maîtrise de votre instrument. Ces aptitudes minimales vous serviront de base afin de bien performer dans ce programme.

RAPPEL : L'admission au programme n'est pas contingentée.

NATURE DE L'AUDITION

L'audition comporte cinq (5) volets (lesquels sont détaillés dans les pages qui suivent) :

- un test de théorie musicale;
- un test de solfège;
- un test de dictée musicale;
- une audition instrumentale;
- une entrevue.

L'audition instrumentale est individuelle (aucune évaluation en groupe).

HORAIRE DE LA JOURNÉE D'AUDITION

L'horaire détaillé de la journée vous sera précisé par courriel ou par téléphone vers la 3^e semaine de mars.

JURY LORS DE L'AUDITION INSTRUMENTALE

Les évaluateurs qui composent le jury sont principalement des musiciens professionnels et/ou des enseignants en musique.

PRÉPARATION DE L'AUDITION

Pour bien vous préparer à l'audition et maximiser vos chances de réussite, nous vous recommandons :

- de réviser les notions de théorie musicale :
 - suggestion : *Notions élémentaires de musique de Barbara Wharram*;
- de vous entraîner avec des exercices de solfège et des exercices de dictées musicales :
 - suggestion : certains sites Internet sont utiles pour ce type d'entraînement comme celui du CCDMD (<http://solfège.ccdmd.qc.ca/>);
- de bien répéter les pièces musicales que vous présenterez lors de l'audition instrumentale;
- d'arriver reposés et confiants!

CE QU'IL FAUT APPORTER LORS DE L'AUDITION

Vous devez vous présenter à l'audition avec :

- votre instrument (exception : batterie, piano);
- vos partitions;
- votre piste sonore, le cas échéant (fichier MP3, de préférence);
- vos crayons et effaces;
- une bouteille d'eau et des collations.

Tout le reste sera fourni par le collège (lutrins, micros, amplificateurs, ordinateurs, etc.).

STATIONNEMENT

Les locaux du collège se situent dans le pavillon Lucien-Brault de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Veuillez noter que le stationnement est payant. Seuls les détenteurs de permis de stationnement émis par l'UQO peuvent stationner leur véhicule motorisé dans les parcs de stationnement de l'UQO.

Vous pouvez vous procurer un permis temporaire émis par les horodateurs prévus à cet effet (guichets extérieurs). Ce permis temporaire doit être mis en évidence sur le tableau de bord du côté conducteur.

Notez qu'il est également possible de vous stationner dans les rues avoisinantes. Les heures permises varient selon les endroits.

Le collège est également accessible par le biais de plusieurs trajets de la STO (autobus) : <http://www.sto.ca/>

ANNONCE DU VERDICT

Au plus tard le 5 avril, le collège vous enverra une réponse d'acceptation ou de refus.

COURS DE MISE À NIVEAU

Selon les résultats obtenus à l'audition, il se pourrait que le collège vous propose de suivre un cours de mise à niveau qui vous permettra de consolider vos connaissances de base en théorie musicale.



1^{er} VOLET : LE TEST DE THÉORIE MUSICALE

EXIGENCES ATTENDUES

Peu importe l'instrument choisi, l'étudiant doit maîtriser ces notions musicales de base :

- les clés de sol et de fa;
- le nom des notes (et leur équivalent en anglais) en clé de sol et en clé de fa;
- les figures de notes (ronde, blanche, noire, croche, double croche, triolet, notes pointées) et leur valeur;
- les figures de silence (pause, demi-pause, soupir, demi-soupir, quart de soupir, huitième de soupir, silences pointés) et leur valeur;
- les tons et les demi-tons;
- les altérations (dièse, bémol, bécarre, double dièse, double bémol);
- les chiffres indicateurs (2/4, 3/4, 4/4, 6/8, etc.) et les différents types de mesure;
- les intervalles simples (tierce majeure, quarte juste, quinte juste, octave juste, etc.) et la différence entre les intervalles harmoniques et mélodiques;
- les gammes majeures et mineures, leur armure (jusqu'à 4 dièses et 4 bémols) et leurs degrés;
- les accords de trois sons (majeurs et mineurs);
- les termes associés aux tempos et à leurs variations;
- les termes et symboles associés aux nuances (ex. : pianissimo) et à leurs variations (ex. : crescendo);
- les symboles d'accentuation;
- les signes de répétition;
- les staccatos;
- les formes de liaisons.

2^e VOLET : LE TEST DE SOLFÈGE

EXIGENCES ATTENDUES

Peu importe l'instrument choisi, l'étudiant doit être en mesure de démontrer qu'il peut :

- préciser et reproduire la hauteur, l'intervalle et la durée des sons entendus;
- reproduire vocalement les courts segments rythmiques et mélodiques entendus;
- solfier, en lecture à vue, de courts segments rythmiques et mélodiques;
- identifier la tonalité d'une mélodie (majeure ou mineure).

3^e VOLET : LE TEST DE DICTÉE MUSICALE

EXIGENCES ATTENDUES

Peu importe l'instrument choisi, l'étudiant doit être en mesure de démontrer qu'il peut :

- noter sur une portée les segments rythmiques et mélodiques entendus;
- noter sur une portée les intervalles mélodiques et harmoniques entendus.

4^e VOLET : L'AUDITION INSTRUMENTALE

EXIGENCES ATTENDUES

Lors de l'audition instrumentale, l'étudiant est amené à démontrer, devant jury, son niveau d'habileté technique en lien avec l'instrument choisi. Les exigences varient selon la catégorie d'instruments.

RAPPEL : L'audition instrumentale est individuelle (aucune évaluation en groupe). Elle est évaluée principalement par des musiciens professionnels et/ou des enseignants en musique.






INSTRUMENTS À CORDES ET À VENT

L'étudiant devra montrer qu'il est en mesure :

- de jouer de façon juste;
- de jouer en respectant le rythme;
- de jouer les gammes (majeures et mineures) et les arpèges;
- de mettre en pratique les techniques en lien avec son instrument;
- d'interpréter deux (2) pièces musicales de rythmes différents :
 - 1) une pièce du répertoire de jazz standard (ballade, swing, latin jazz, etc.) :
 - Suggestions : *Lullaby of Birdland, Autumn Leaves, How High The Moon, Body and Soul, All of Me, Our Day Will Come, Beautiful Love, Cheek To Cheek, Satin Doll, The Girl From Ipanema, Fly Me To The Moon, Take a Train, etc.*
 - 2) une pièce du répertoire populaire (pop rock, blues, etc.), au choix de l'étudiant;
- d'interpréter un solo improvisé sur un blues.



BATTERIE

L'étudiant devra montrer qu'il est en mesure :

- de maîtriser les techniques de base (ex. : tenue des baguettes, indépendance et coordination des mouvements);
- d'exécuter, sur une caisse claire (snare drum), les coups suivants : coup simple, coup double, paradiddle simple, double et flam;
- de jouer une étude de caisse claire :
 - Suggestion : *Standard Snare Drum Method* de Benjamin Podemski;
- d'interpréter deux (2) pièces musicales de rythmes différents :
 - 1) une pièce du répertoire de jazz standard (ballade, swing, latin jazz, etc.);
 - 2) une pièce du répertoire populaire (pop rock, blues, etc.), au choix de l'étudiant;
- d'interpréter, en lecture à vue, une séquence rythmique avec métronome;
- d'interpréter un solo improvisé.



CHANT (VOIX)

L'étudiant devra montrer qu'il est en mesure :

- de chanter de façon juste (intonation);
- de chanter en respectant le rythme;
- de chanter les gammes (majeures et mineures) et les arpèges;
- de mettre en pratique les techniques adéquates de respiration;
- d'interpréter deux (2) chansons de rythmes différents (dont au moins une en français) :
 - 1) une chanson du répertoire de jazz standard (ballade, swing, latin jazz, etc.) :
 - Suggestions : *Lullaby of Birdland, Autumn Leaves, How High The Moon, Body and Soul, All of Me, Our Day Will Come, Beautiful Love, Cheek To Cheek, Satin Doll, The Girl From Ipanema, Fly Me To The Moon, Take a Train, etc.*
 - 2) une chanson du répertoire populaire (pop rock, blues, etc.), au choix de l'étudiant;
- d'interpréter un solo (style « scat singing») improvisé sur un blues.

L'audition prévoit aussi une évaluation du registre de voix et de la sensibilité de l'interprétation.

5^e VOLET : L'ENTREVUE

EXIGENCES ATTENDUES

Les évaluateurs discuteront avec vous pendant quelques minutes. Leurs objectifs : mieux vous connaître et comprendre ce qui vous motive à vous inscrire à notre programme Musique Pop & Jazz.

BONNE PRÉPARATION !